

Snep retraités

Bulletin d'informations

La citoyenneté en marche

Sommaire :

- EDITO
P 1
- LA CRISE
P 2 - 3
- Rajeunir les idées
P 4 - 5
- BREVES
P 6
- ACTUALITE
P 7
- RETRAITE
P 8
- SEJOURS
P 9-10
- Syndicalisation
P 11-12

Belle leçon de démocratie que la votation citoyenne organisée pour la défense du service public de la poste ce dernier week end.

Lorsque plus de 60 organisations syndicales, politiques, associatives offrent la possibilité aux français de s'exprimer sur un sujet fondamental, ceux-ci en saisissent immédiatement l'occasion pour montrer leur attachement au service public et indiquer qu'ils ne sont pas dupes. Pour eux, le projet gouvernemental sur la Poste est le prélude à la privatisation avec toutes ses retombées sur l'affaiblissement du service rendu à des usagers devenus des clients, sur le changement des missions, au nom de la recherche de profits fusse-t-elle camouflée sous l'appellation recherche de rentabilité.

Les français ont été échaudés par l'opération GDF pour laquelle Sarkozy avait juré qu'il n'y aurait pas privatisation, et France Télécom, avec tous les ravages sociaux tristement d'actualité !

Les résultats de la consultation montrent que la Poste est un des éléments du contrat social à la française, avec les autres services publics et la protection sociale.

La balle est dans le camp du gouvernement, le changement de statut de la Poste doit être abandonné. Puisque ministres et militants UMP contestent la validité de la « votation citoyenne », qu'ils organisent un véritable référendum, chiche !

Et si la puissante opération de démocratie citoyenne réalisée en ce début octobre nous donnait des idées pour les débats et luttes à venir, notamment sur les retraites ?

Serge Chabrol
Secrétaire général
5 octobre 2009



« La crise, c'est eux ! La solution, c'est nous ! »

Débattons-en, tous ensemble !

Face à la situation de plus en plus difficile faite aux travailleurs, aux familles, aux actifs et aux retraités, aux usagers des services publics, aux enseignants, aux élèves et aux étudiants... le mécontentement est profond.

Pour être efficace et crédibles, et enfin pouvoir vivre mieux, nous ne pouvons cependant pas nous satisfaire, de dénoncer les conséquences de la politique menée, en France et ailleurs, sans nous efforcer d'en éclairer les causes et les processus, sans débattre des possibilités et des moyens de faire autrement.

C'est à cet effort, individuel et collectif, indispensable mais difficile, que le « secrétariat du groupe retraités » vous appelle à contribuer, comme syndicalistes et comme citoyens. La réunion nationale du groupe, les 17 et 18 novembre prochains, y contribuera aussi ; vous pouvez y contribuer.



- Les agressions que nous subissons sont multiples, souvent insupportables : chômage, précarité, pouvoir d'achat en baisse, insécurité, services publics essentiels insuffisants alors que les postes sont supprimés, inégalités croissantes... De nouvelles menaces apparaissent contre la Poste, les retraites, le système éducatif, la santé... Et c'est encore plus dramatique ailleurs, dans le monde : exploitations multiples, accès impossible à l'eau potable et aux soins, environnement détérioré, cultures bafouées...

Toute l'habileté du pouvoir est de récupérer de vrais besoins... et d'y apporter, de mauvaises réponses: sécurité nécessaire et répression, environnement et taxe carbone, asphyxie des hôpitaux et développement des cliniques privées, insuffisances des services publics et mise en concurrence du privé (emploi, impôts, transports, autoroutes, école...), déficit et dette (que l'« on ne veut pas laisser à nos enfants » !) et grand emprunt qui réjouit les banques, nécessité « du fait de la crise » de soutenir les entreprises et la recherche-développement, et argent donné –

sans compter et sans contrôle- aux institutions financières qui continuent à spéculer de plus belle !...

« Mauvaises réponses », pour nous parce qu'elles n'apportent pas de solutions à nos problèmes et ne répondent pas à nos besoins, mais réponses efficaces pour accélérer la marchandisation et la concurrence, les profits d'une minorité et la marche vers toujours plus d'individualisation. À bas le « modèle français » !...

Nous avons donc toutes les raisons, dans le détail et sur le fond, de nous opposer, fermement, aux conséquences de la politique actuellement menée contre nous tous et d'en dénoncer les orientations.

Mais cela ne peut suffire !

● **Prendre en compte les besoins en « répartissant mieux les richesses » ! Oui ! Mais comment ne pas en rester au slogan ?**

Cela nous oblige, chacun modestement, mais de façon ambitieuse collectivement, à nous informer, réfléchir et débattre sur « le pourquoi » et « le comment » pour faire autrement et mieux. Quelles orientations alternatives ? Quels moyens concrets de les satisfaire ? Quelle stratégie syndicale pour les imposer ?

Orientations générales : priorité au développement de la personne humaine par la satisfaction des besoins humains, pas seulement en France ; égalité ; solidarité, y compris internationale; liberté, pas seulement d'opinion...



◆ **Le « modèle français », non figé, comme moyen :** le développement des services publics et le retour au public des services essentiels livrés au privé ; « un plan complet de sécurité sociale, assurant à tous les citoyens les moyens d'existence quand ils ne peuvent se les procurer par le travail » (CNR), financé par les cotisations sociales ; un véritable droit du travail écartant la précarité, le respect de l'environnement... « Mieux répartir les richesses créées », cela exige une meilleure maîtrise économique et financière fondée sur la démocratie, des prélèvements obligatoires équitables et suffisants, un pôle financier public...

● **Comment imposer ces exigences légitimes,** sinon en renforçant le rapport des forces en leur faveur par une lutte élargie, approfondie et dans la durée. Cela nous interroge sur l'articulation entre luttes spécifiques et générales, sur

l'unité syndicale, sur les moyens d'action, leur médiatisation et l'appui de l'opinion, sur les alliances syndicales mais aussi avec les associations, les usagers, les partis politiques...Cela nous oblige à assumer une bataille d'idées inégalée, à la mesure des efforts et du bourrage de crâne -efficace-, effectué par le pouvoir en place.

● **Et si nous commençons maintenant ?** Pour tenter de surmonter le fatalisme ambiant, l'individualisme croissant, la résignation... Pour faire prendre en compte, enfin, que nous sommes l'immense majorité, en France et dans le monde, à avoir besoin d'une réorientation décisive, et crédible, des choix à faire pour notre société.

Edouard VERNIER

RAJEUNIR LES IDEES SUR LA VIEILLESSE

« Le mot même de retraite devrait être entendu de façon complètement nouvelle : non plus *mise en retrait* par rapport à la vie sociale mais *retraitement* de la biographie selon une autre perspective publique. »

Dans un chapitre de 13 pages d'un livre qui en contient 600, le philosophe Lucien SEVE nous livre une série de réflexions à propos de la vieillesse et du concept de retraite (Editions La Dispute 2008).

L'expérience des séjours de retraités que nous conduisons depuis 5 ans avec la Commission Nationale des Retraités du SNEP, illustre de façon pertinente cette « mutation anthropologique de première grandeur » qui fait que le mot même de retraite devrait être entendu de façon nouvelle, comme le temps d'une « troisième vie » et non plus le temps du « troisième âge ».

Pour Lucien SEVE, « le vocabulaire du « sénior » comme celui du « troisième âge », est un vocabulaire dangereux sous lequel se profile une menace sociale caractérisée ».

L'approche militante des propos tenus par Lucien SEVE, se trouve aussi exposée dans l'article de Michel SALINGUE, N° 137 (juin 2009) de « Retraites et syndicalisme » FSU SFR SNEP retraités N°14, du 4 juillet 2009.

« A la retraite, la vie continue... La perception qu'ont d'eux-mêmes les retraités de ce début du 21^e siècle n'a plus grand-chose à voir avec celle des années 60. Comment faire prendre en compte ce véritable groupe social des retraités ? »

Hommes et femmes des pays développés vivent désormais trois périodes d'importance équivalentes : l'enfance et la jeunesse, la vie professionnelle et la retraite.

« La sortie du travail salarial est-elle compatible avec un nouveau développement humain ? » interroge Claude PONDEMER dans « Plein Temps » N°28 de mai 2009, PCF, 2 place Fabien – 75167 PARIS, et il lie l'épanouissement individuel de cette troisième tranche de vie, à une approche militante et à une impulsion idéologique nouvelle.

« Saurons-nous, cette fois à temps, tirer les conséquences politiques de cette mutation anthropologique ? » interroge t-il.

Lucien SEVE met en garde :

« [...] Sous nos yeux, aujourd'hui même, dans la façon dont sont traités les quinquagénaires en approche de la retraite se perpète un dramatique attentat sur les possibles de celles et ceux qui seront les octogénaires de demain [...] et on ne voit que trop déjà ce qui nous attend dans la mesure où cette capitale question de la troisième vie est traitée à la fois comme une charge publique en train de dépasser la mesure et branche des affaires aiguisant des appétits gigantesques : prolongation forcée de la vie de travail exploitée ou chômeuse, grandes manœuvres pour dégrader les retraites par tous les bouts, essor des plus juteux marchés-compléments de retraite privés ou voyages organisés [...] ».

« Ce qu'il importe de mettre en débat est le cœur même de la question : quels contenus d'activités pour ce que je nomme délibérément non « troisième âge » mais troisième vie ? Repos bien gagné, vie privée, loisirs attrayants, voyages... cela va de soi. Est-ce là tout ? Définir seulement ainsi le contenu de plusieurs années d'existence serait au départ même assigner à cette vie un sens anthropologique subalterne, vouant la personnalité de façon certaine au rabougrissement [...]. La troisième vie doit être plénièrement humaine, et qui plus est dans un statut consolidé de la retraite par répartition, une vie soustraite en son cœur aux logiques exploiteuses du capital [...]. Une troisième vie spécifiquement active peut au contraire devenir tout à la fois chance majeure de reprise de croissance humaine pour des millions de personnes et floraison inédite de richesse sociale susceptible de changer jusqu'à la vision économique de la retraite ».



Cette vision nouvelle de la retraite, et de la vieillesse, vécues comme « troisième vie », se construit dans une réalité très vivante qui s'accélère, et impose questionnement et réponses.

En un demi-siècle, le pourcentage des plus de 60 ans dans la population française, est passé de 5 à 20 % et les démographes estiment qu'il sera de l'ordre de 33 % en 2025. A partir de ce constat : comment démanteler l'idéologie négative de « l'agisme » faisant des retraités des citoyens de seconde zone ? Comment au contraire se saisir de cette mutation pour dynamiser l'épanouissement personnel et enrichir la vie sociale ? Comment redéfinir un statut social des retraités ?

Des propos fréquemment tenus autour de nous, et en particulier chez les enseignants des autres disciplines, voudraient que les professeurs d'EPS vieillissent mieux physiquement et socialement. Est-ce vrai ? Le problème est-il le même pour les femmes et pour les hommes ? Notre syndicat, les syndicats en général, ont-ils pris la vraie mesure de ce qui se passe ? « Il y a urgence à sauver la planète homme » selon l'expression de Lucien SEVE, mais comment ?

La retraite par répartition a été la première réponse historique et fondamentale à la question, mais les orientations et mesures prises actuellement par le pouvoir constituent un véritable attentat. Les forces politiques progressistes, les syndicats et les associations, au-delà des revendications quantitatives indispensables, doivent selon nous, renforcer leurs analyses théoriques et idéologiques.

A vos plumes ! Communiquez nous votre opinion.

Yvon ADAM

LES GRANDS DOSSIERS DE L'ETE QUI NOUS CONCERNENT

Le système de santé en voie de privatisation ?

Discours de Nicolas SARKOSY, Bordeaux – 04/06/09

« Les ressources de la solidarité nationale ne sont pas infinies... Les régimes de base ne pourront pas tout financer... »

« Sans provoquer ni polémique, ni débat, le Président de la République fait bouger les lignes du système de santé français... La technicité du sujet permet de masquer l'enjeu démocratique majeur qui était le dogme fondateur de la « Sécu ». »

Analyse Cécile PRIEUR, Le Monde – 09/07/09

Retraite par répartition

« C'est l'effet de la tornade boursière que de redorer le blason de la protection sociale à la française, vilipendée par les tenants du libéralisme pour sa prétendue inefficacité économique ! En période de crise aigüe, notre système, reposant sur la solidarité nationale, montre son efficacité. »

Jean Christophe MARTINEAU – « Notre temps », mai 2009.

« Le monde du partage devra remplacer le partage du monde »

Claude LELOUCH

Où va la crise ?

Entretien exclusif avec « Challenges »

« Il faut se battre pour maintenir des systèmes publics de protection. Les profits privés doivent contribuer à leur financement. Le rôle de l'Etat doit être préservé et la gestion démocratique garantie. »

« Donner des conseils de bonne conduite aux banques et aux traders est aussi ridicule que de recommander à un alcoolique de réduire sa consommation. »

Paul QUILES, ancien ministre – Appel de « Gauche Avenir »

« Mais les causes profondes de la crise sont toujours là. L'affaire des bonus des traders révèle dans toute sa crudité le cynisme d'un système... Toutes les conditions sont ainsi réunies pour de nouveaux krachs comparables à celui de l'année dernière. Les prochains seront d'autant plus meurtriers que l'économie mondiale est affaiblie par l'explosion monstrueuse du chômage et par l'insuffisance des efforts de formation et de recherche.

Denis DURAND, économiste – l'Humanité, 26/08/09.

« En juillet, le chômage est reparti à la hausse. Malgré un ralentissement par rapport au début de l'année, le gouvernement s'attend à des mois difficiles.

Le chômage des jeunes a augmenté de 28 % en un an ! »

Source : Pôle Emploi et la DARES – publié le 26/08/09.

Syndicalisme et politique

« Je pense que le mouvement syndical n'a pas à avoir peur de débattre avec les politiques ou avec le mouvement associatif. Bien au contraire, cet échange est indispensable à condition d'être clair sur la différence de point de vue... Le mouvement syndical a besoin que les organisations politiques qui se veulent porteuses de progrès social, lui donnent les moyens d'une véritable démocratie sociale. »

Gérard ASCHIERI – Secrétaire Général de la FSU.

Intervention à la Mutualité le 03/07/2009.

EN OCTOBRE DES JOURNEES DE PROTESTATIONS ET DE MANIFESTATIONS

- **Le 3 octobre** pour le service public de la Poste.
- **Le 7 octobre** à l'appel de la confédération internationale syndicale, journée mondiale pour un travail décent.
- **Le 16 octobre** à l'appel des UCR de retraites de la FSU et de la FGR. Manifestations décentralisées pour le pouvoir d'achat et la protection sociale.
- **Le 17 octobre** à l'appel de nombreuses organisations de femmes, manifestation nationale pour les droits des femmes, pour l'égalité, contre la violence faite aux femmes.

APPEL DE LA FSU POUR LA JOURNEE D'ACTION DES RETRAITES LE 16 OCTOBRE 2009

Le Conseil Délibératif national de la FSU réuni le 22 septembre appelle ses Sections Fédérales de Retraités à participer aux réunions préparatoires à la journée d'action du 16 octobre sur le pouvoir d'achat et la Protection Sociale organisée par les organisations de retraités et à en assurer le succès dans tous les départements

La SFR FSU informe les cinq UCR et à la FGR-FP qu'elle est signataire de l'appel commun. Elle élargit ainsi l'unité syndicale nécessaire à l'aboutissement des revendications. Ainsi au niveau national se réalisera l'arc unitaire qui dans de multiples départements multiplie les initiatives pour donner la plus grande ampleur aux interventions, rassemblements ou manifestations.

Comme les salariés, les retraités et les personnes âgées n'ont pas à subir les conséquences d'une crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Toutes les études montrent que la situation des retraités s'est dégradée notamment suite aux réformes de 1993 et 2003. Les mesures fiscales prévues, les augmentations des « restes à charge » pour les soins, l'augmentation des complémentaires santé rendent encore plus injustifiable le report de tout rattrapage du pouvoir d'achat au 1^{er} avril 2010.

La SFR FSU appelle tous ses militants à développer les initiatives avec l'ensemble des forces syndicales ou associatives pour rassembler les retraités et personnes âgées le 16 octobre. Pour la SFR FSU le 16 octobre doit être une étape, les mobilisations devront se poursuivre tant au plan local que national.

PRISE EN CHARGE DE L'AUTONOMIE

Où en est le plan de « solidarité grand âge » de 2003 avec à la clé la création de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et l'imposition aux actifs d'une journée travaillée gratuite (le fameux lundi de pentecôte) ? Et bien la prise en charge reste dans les tiroirs. Ici et là l'on parle d'un 5^e risque, d'une 2^e journée, d'un recours sur succession et peut être de propositions concrètes en juin 2010 (7 ans après la création de la CNSA). Pour le président de la république si prompt à réagir au moindre fait divers, les personnes âgées dépendantes sont transparentes.

A moins que les assurances privées ne soient à l'affût d'un marché « juteux »...

Aux dernières nouvelles plus de 400 millions d'euros seraient passés de la CNSA au budget de la Sécurité Sociale.

Nouvel avis de tempête pour le système des retraites (suite)...

Dans un bulletin SNEP j'attirais l'attention sur la nouvelle attaque visant à remplacer le système par répartition par un système par points ou par comptes notionnels.

Les députés de la majorité intervenaient pour que le Conseil d'Orientation des Retraites mette ce changement de régime à l'étude afin de réaliser un rapport d'ici février 2010.

Nous assistons ce mois. A la réponse à l'injonction de ceux-ci et à l'accélération du processus en cette rentrée par l'organisation de séances supplémentaires. Les thèmes parlent d'eux mêmes le quant à la volonté de briser le système, déjà fortement ébranlé depuis 2003. On peut d'ailleurs s'interroger sur le battage médiatique, mené durant les vacances, portant sur le recul de l'âge de départ à la retraite à 67 ans...et le silence à propos de la violente attaque programmée du système... comme en témoignent le contenu des thèmes ci-dessous :

Réunion du **16 septembre 2009** (séance supplémentaire)

Questions liées à la transition vers un système de retraite en points ou en comptes notionnels et **premières simulations de la CNAV relatives au passage à un régime en points**

La simulation menée par la CNAV confirme nos inquiétudes :

"cette similarité macroéconomique masque des diversités individuelles dont nous avons montré la portée et qui se révèlent non-négligeables. Près de 40% des assurés auraient une pension plus faible par rapport au régime actuel à l'issue d'une telle transition, ce pourcentage pouvant être supérieur en début de période, et plus de 20 % des assurés se situeraient dans des déciles de pension plus bas avec les nouvelles règles. A l'inverse, 50% des assurés auraient une pension plus élevée avec les nouvelles règles et les écarts de pension par rapport au régime actuel (en pourcentage seraient en moyenne plus élevés en valeur absolue pour ces assurés que pour ceux dont la pension serait plus faible avec les nouvelles règles"

(extrait de la conclusion COR 16/09/°09) ...A SUIVRE...

Réunion du **30 septembre 2009**

Le **pilotage du système** de retraite en France : **objectifs, leviers d'action et méthodes ; A suivre... et à porter à la connaissance des actifs. Nous devons lutter contre le fatalisme.**

Yan LEQUEUX

Un guichet « unique » pour les retraites

« Le service des retraites de l'Etat » est créé au sein du ministère du budget et de la Fonction Publique (décrets des 25 et 26 août 2009).

Les services qui existaient au sein des divers ministères disparaissent (pour l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, il s'agissait de la Baule).

Les services qui assuraient l'instruction des dossiers de retraites se retrouveront dans un service unique sans liens concrets avec les caractéristiques des emplois propres à chaque ministère. L'objectif essentiel étant la suppression de plus d'un millier d'emplois...

Carrières longues et handicap

La loi de finance de 2005 sur les carrières longues et celle sur le handicap en février 2005, permettaient de partir à la retraite avant 50 ans.

Les décisions d'allongement des durées d'assurance exigées à partir de 2009 annulent ces lois. Tropicane ! (SIC).

SEJOUR ANTIBES JUILLET 2009

Léo FERRE a fait autrefois une chanson qui commençait ainsi : « Je suis allé sur la Côte d'Azur, toute la Côte d'Azur et j'en ai ramené une vilaine chanson... »

Moi cet été, je suis allée sur la côte d'Azur, pas toute la côte d'Azur : Antibes, le port des milliardaires ! D'énormes bateaux luxueux et hideux, tels d'énormes fers à repasser flottants bouchent tout l'horizon de la mer. Ici on ne peut oublier l'insupportable inégalité de ce monde, le luxe est triomphant, la côte et de plus en plus l'arrière pays sont bétonnés : PACA, emblème de la société de fric ! Cependant subsiste ici un îlot de service public : le CREPS où nous sommes accueillis : 21 personnes, d'un âge certain, en villégiature studieuse bien décidées à profiter de la mer, du soleil mais aussi partis à la recherche de réponses à la question difficile « qu'est-ce que l'Art Moderne ? »

Notre exploration, sous la houlette de Blaise Cendrars qui connu et encouragea les avants gardes de ce début du 20e siècle, nous conduit de Chagall à Matisse confronté à Rodin, et à Fernand Léger en suivant le fil rouge laissé un peu partout ici par Picasso. Hommes de leur époque, ils sont en recherche continue pour trouver et expérimenter de nouvelles façons d'être au monde et de l'exprimer. Il s'agit d'abolir ou de transformer les anciens repères des beaux arts. Remise en cause du beau, de la représentation. Regard nouveau posé sur les choses et les êtres, tendance vers l'abstraction. Travail sur la matière et/ou sur l'aspect formel qui deviennent objet du tableau. Mais aussi témoignage des événements du monde et de la modernité. Affirmation de la sensibilité propre de la personne du peintre ou sculpteur. Expression particulière des grandes interrogations existentielles....

Figures de prou de cette grande rupture de l'Art Moderne ces peintres émergent de toute une masse d'artistes affiliés à divers courants mais dont on peut dire qu'ils ont en commun d'être dans une recherche de l'homme nouveau.



Toutes ces expositions, ce fut un régal ! Mais la question artistique ne fut pas la seule à nous occuper durant cette semaine : les interrogations s'organisèrent autour du politique, du syndical et du social.

Comment être, nous aussi novateurs et en rupture ?

Quelle place peuvent avoir au sein d'une organisation syndicale des « anciens » comme nous qui sont de fait en dehors de la vie professionnelle actuelle ? Nous sommes syndiqués mais comment être encore syndicalistes ? On imagine bien que cela est possible sur toutes les questions d'intérêt général santé, retraites, services public, etc. Mais peut-on faire encore comme si on était toujours actifs en participant aux instances syndicales ?

Sur le thème « la crise en région PACA », nous examinons également avec Gérard PIERL (élu régional), la situation politique et sociale : augmentation de la précarité, du chômage et en même temps du travail au noir. Démantèlement des services publics, baisse de l'habitat social, marginalisation grandissante des personnes issues de l'immigration et production de sans papiers.

Les riches et les pauvres ne sont pas sur une même planète ; les gens les plus concernés sont démobilisés et la gauche a perdu la bataille idéologique face à une droite «décomplexée». Cette gauche est ancrée sur la défense des partis qui en fait s'effilochent. Et quelle est la définition de cette gauche qui, pour une part, se positionne dans le libéralisme ? La perspective est peut-être une union qui éclate les partis ? Comment approfondir le lien entre progrès social et écologie ?

Et ne devons nous pas aller plus loin que les voeux pieux en mettant en cause nos propres habitudes de vie et de pensée, en réfléchissant aux manières dont le système fait de nous ses auxiliaires ?

Bien sur les luttes politiques, syndicales et associatives sont irremplaçables mais le travail personnel d'émancipation est essentiel.

Ce fut un excellent stage ! Et encore, je n'ai pas parlé des bains de mer, des balades, des soirées festives et bien sûr du soleil et de la mer, de la chaleur, de la lumière et du plaisir des rencontres...

Janine ORSAUD



LES RENCONTRES 2009

La dernière rencontre se termine à Urrugne, après Vichy, Antibes (fin juin) et le Queyras (fin janvier). Culturelles, sportives, conviviales et revendicatives, elles ont réuni cette année 72 retraités. Sportive et revendicative dans le Queyras, culturelle à Antibes, sportive et culturelle à Vichy et Urrugne, ces stages confirment au fil des ans l'intérêt des participants pour ces rencontres.

L'ouverture sur la connaissance des régions s'affirme plus riche d'année en année, que ce soit sur le plan du développement économique, les répercussions sociales de la crise, l'histoire de la région. Les perspectives pour 2010 sont à l'étude, sans doute un retour sur Dinard, Boulouris, Antibes et de nouveaux projets (Baie de Somme, Sologne).

La rencontre en Corse est annulée en raison de la réponse négative du centre de Porticcio. Fin novembre, une information sera diffusée sur le site et à tous les syndiqués à cette date.

Louise GAVARY

Syndicalisation des retraités

Resyndiquez-vous vite !

Le 6 octobre, 270 retraités sont resyndiqués. Nous étions 1000 l'an passé, soit 10.40 % de l'ensemble des syndiqués au SNEP, confirmant le dynamisme de ce secteur et la représentativité des retraités dans les instances nationales.

Nous appelons les trop nombreux retraités qui ne se sont pas resyndiqués à nous rejoindre vite ! Car la lutte pour l'emploi des jeunes, pour le service public et laïque de l'éducation, pour les services publics, la fonction publique, la santé, les retraites, les libertés, la justice, tous les retraités ont leur place. Se syndiquer c'est résister avec les actifs au démantèlement de toutes les conquêtes sociales et des solidarités au profit de la financiarisation de tous les actes de la vie !

Aux nouveaux retraités avant le 31/12/2009, le SNEP offre un livre. Alors vite !

Congrès de la FSU du 1^{er} au 6 février 2010

Les textes, à amender, vont parvenir aux syndiqués. Nous aurons à nous prononcer sur les choix, les propositions contenus dans ces textes et réfléchir à l'avenir de la FSU dans un contexte nouveau de représentativité syndicale. Alors que le SNEP est le 4^e syndicat de la FSU, 20 % de nos syndiqués se sont exprimés lors du dernier congrès en 2007. Nous appelons les retraités du SNEP à voter nombreux.

Le vote aura lieu du 5 au 26 novembre 2009.

Coup de spot sur nos motivations et préoccupations

Un questionnaire est parvenu à tous les retraités SNEP syndiqués afin d'essayer de cerner qui nous sommes après 6 ans de mise en route de la loi 2003

Trop peu de réponses nous ont, hélas, été retournées : 33 sur 1000.

Mais, il est cependant, il me semble, possible de tirer quelques paramètres intéressants,

L'échantillon, en effet, regroupe des syndiqués dont la date de naissance va de 1920 (hé oui! Nous avons au moins une collègue, à Marseille, qui trouve encore de l'intérêt au SNEP à 89 ans !! Chapeau!!...) à 1950.

L'âge moyen de départ à la retraite pour les 22 partis avant 2003 (H/F) est de 58 ans et pour les 11 partis après 2003 de 59,42 ans.

L'activité syndicale avant retraite pour 23 d'entre nous a comporté des prises de responsabilités, allant du niveau BD à Secrétariat Général. Les 10 autres étant militants de base. Après retraite, 14 ont encore des responsabilités du BD(Bureau Départemental) au CA national.

La quasi totalité (29) se disent concernés par la FSU participant (22) à l'activité départementale. 15 se sentent concernés par la FGR dont 5 qui y participent.

Les raisons d'être syndiqués **avant la retraite** vont de la défense et amélioration de la profession au système éducatif...en passant par l'outil de compréhension de la politique gouvernementale et de notre métier (statuts, droits, devoirs,... soutien, unité, solidarité, nécessité d'une représentation, d'un collectif, permettant l'expression de besoins, fait partie du métier.

Et à la retraite : faire toujours partie de la "tribu", montrer aux actifs qu'il y a encore des forces à leur côté, rester informé, développer une société plus juste, considérer le regroupement syndical comme moyen d'influence, d'émulation d'idées.

Enfin, concernant les préoccupations prioritaires des retraités, viennent dans l'ordre :

1, la santé -2, le service public - 3, l'environnement - 4, le pouvoir d'achat...

Quant aux rencontres organisées par le SNEP, il n'est que de voir le taux de remplissage et les comptes rendus de satisfaction quant à leurs contenus pour poursuivre cette activité...

Bonne santé à tous, et continuons le combat ensemble : actifs travailleurs et/ou retraités.

Y. LEQUEUX



SYNDICALISATION 2009-2010

A retourner au responsable syndicalisation de votre académie ou de votre département. Liste sur le site ou dans les bulletins,

66% de la cotisation déductible des impôts

IDENTITE	sexe	F	M	date de naissance	/	/	19	ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ou ZONE DE REMPLACEMENT																																			
nom				code établissement																																							
nom de JF				nom																																							
prénom				voie																																							
ADRESSE		auxiliaire		code postal et localité																																							
voie				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="3" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-weight: bold;">CATEGORIE</td> <td>PROF EPS</td> <td>AGR Hors Cl.</td> <td>RETRAITE</td> <td>PLC2 PROF</td> <td>PCEA Agri</td> </tr> <tr> <td>PROF Hors Cl.</td> <td>CE</td> <td>MA - CDI</td> <td>PLC2 AGR.</td> <td>PROF de Sport</td> </tr> <tr> <td>BI-ADMISSIBLE</td> <td>CE Hors Cl.</td> <td>CONTRACTUEL</td> <td>PEGC</td> <td>AE</td> <td>PROF de Sport Hors Classe</td> </tr> <tr> <td>AGR.</td> <td>CTPS</td> <td>CE Classe Ex.</td> <td>VACATAIRE</td> <td>PEGC Hors Cl.</td> <td>PEGC Clas. Ex.</td> <td>PROF de Sport Stagiaire</td> </tr> </table>				CATEGORIE	PROF EPS	AGR Hors Cl.	RETRAITE	PLC2 PROF	PCEA Agri	PROF Hors Cl.	CE	MA - CDI	PLC2 AGR.	PROF de Sport	BI-ADMISSIBLE	CE Hors Cl.	CONTRACTUEL	PEGC	AE	PROF de Sport Hors Classe	AGR.	CTPS	CE Classe Ex.	VACATAIRE	PEGC Hors Cl.	PEGC Clas. Ex.	PROF de Sport Stagiaire												
CATEGORIE	PROF EPS	AGR Hors Cl.	RETRAITE						PLC2 PROF	PCEA Agri																																	
	PROF Hors Cl.	CE	MA - CDI						PLC2 AGR.	PROF de Sport																																	
	BI-ADMISSIBLE	CE Hors Cl.	CONTRACTUEL	PEGC	AE	PROF de Sport Hors Classe																																					
AGR.	CTPS	CE Classe Ex.	VACATAIRE	PEGC Hors Cl.	PEGC Clas. Ex.	PROF de Sport Stagiaire																																					
complément d'adresse				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="2" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-weight: bold;">SITUATION ADMINISTRATIVE</td> <td colspan="2">TZR</td> <td>POSTE</td> <td>FIXE</td> <td colspan="2">CONGES Par. - Form. - Autre</td> <td>DISPO</td> </tr> <tr> <td colspan="3">SIT. PARTICULIERE</td> <td>CPA : 50%</td> <td>70%</td> <td>80%</td> <td>CFA</td> </tr> <tr> <td colspan="2">PROF de SP. STAGIAIRE</td> <td colspan="2">PROF STAGIAIRE</td> <td colspan="2">AGREGÉ STAGIAIRE</td> <td colspan="2">TPS Partiel : heures ou %</td> </tr> </table>				SITUATION ADMINISTRATIVE	TZR		POSTE	FIXE	CONGES Par. - Form. - Autre		DISPO	SIT. PARTICULIERE			CPA : 50%	70%	80%	CFA	PROF de SP. STAGIAIRE		PROF STAGIAIRE		AGREGÉ STAGIAIRE		TPS Partiel : heures ou %														
SITUATION ADMINISTRATIVE	TZR		POSTE	FIXE	CONGES Par. - Form. - Autre		DISPO																																				
	SIT. PARTICULIERE			CPA : 50%	70%	80%	CFA																																				
PROF de SP. STAGIAIRE		PROF STAGIAIRE		AGREGÉ STAGIAIRE		TPS Partiel : heures ou %																																					
code postal et localité				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">ECHELON ou Groupe pour les retraités</td> <td colspan="6">SITUATION ADMINISTRATIVE</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">TZR</td> <td>POSTE</td> <td>FIXE</td> <td colspan="2">CONGES Par. - Form. - Autre</td> <td>DISPO</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="3">SIT. PARTICULIERE</td> <td>CPA : 50%</td> <td>70%</td> <td>80%</td> <td>CFA</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">PROF de SP. STAGIAIRE</td> <td colspan="2">PROF STAGIAIRE</td> <td colspan="2">AGREGÉ STAGIAIRE</td> <td>TPS Partiel : heures ou %</td> </tr> </table>				ECHELON ou Groupe pour les retraités		SITUATION ADMINISTRATIVE								TZR		POSTE	FIXE	CONGES Par. - Form. - Autre		DISPO			SIT. PARTICULIERE			CPA : 50%	70%	80%	CFA			PROF de SP. STAGIAIRE		PROF STAGIAIRE		AGREGÉ STAGIAIRE		TPS Partiel : heures ou %	
ECHELON ou Groupe pour les retraités		SITUATION ADMINISTRATIVE																																									
		TZR		POSTE	FIXE	CONGES Par. - Form. - Autre		DISPO																																			
		SIT. PARTICULIERE			CPA : 50%	70%	80%	CFA																																			
		PROF de SP. STAGIAIRE		PROF STAGIAIRE		AGREGÉ STAGIAIRE		TPS Partiel : heures ou %																																			

JE CHOISIS DE PAYER

A partir du mois de :
PAR : Chèque(s) à l'ordre du SNEP
 Indiquer le nombre (5 maxi)

PAR : Prélèvement(s) automatique(s)
 Ma cotisation sera renouvelée automatiquement d'année en année.
 Je suis déjà en prélèvement automatique

Je régle ma cotisation syndicale . En:
 1x 2x 3x 4x 5x
 Je joins un RIB et l'autorisation ci-dessous

NB: Mise en paiement ou prélèvement les 5 du mois. Dernier dépôt de chèques ou prélèvement le 5 juillet. Prévoir votre nombre de paiements en conséquence.

COTISATIONS SNEP 2009-2010											
Catég/Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Prof : EPS - Sport & Agr	PLC2	PLC2	126 €	133 €	140 €	149 €	159 €	170 €	181 €	195 €	211 €
Prof : Hors Classe	158 €	179 €	192 €	205 €	223 €	237 €	250 €				
Bi-admissible	117 €	128 €	135 €	141 €	150 €	160 €	168 €	181 €	195 €	211 €	220 €
Agrégé - CTPS	PLC2 Agr	PLC2 Agr	152 €	165 €	177 €	189 €	203 €	219 €	235 €	250 €	263 €
Agrégé Hors Classe	211 €	223 €	235 €	250 €	263 €	282 €	293 €	308 €			
AE-CE-PEGC		109 €	115 €	120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	154 €	163 €	172 €
CE-PEGC Hors Classe			163 €	172 €	195 €	211 €					
CE-PEGC Classe Ex.	195 €	213 €	223 €	237 €	250 €						
MA et CDI	100 €	107 €	126 €	133 €	140 €	147 €	154 €				

- ◆ PLC2 : Prof EPS stagiaire - Prof de Sport stagiaire : 103 €
- ◆ PLC2 Agr : Agrégé stagiaire : 115 €
- ◆ Stagiaire non reclassé : selon éch. de la catégorie d'origine
- ◆ Tps partiels : selon éch. et quotité 60€ minimum
- ◆ Abonnement bulletin : non titulaire non réemployé 40€ - Etudiant (fournir un justificatif) 30€ - Autres 60€
- ◆ Vacataire - Contractuel - Congé parental - Disponibilité : 60€
- ◆ Congé formation : 100€
- ◆ CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)
- ◆ Collègue exerçant en DOM, TOM : tarifs publiés localement incluant le supplément avion
- ◆ Etranger : ajouter supplément avion obligatoire (15€)

Cotisations Retraités

Montant de la pension mensuelle	Inférieur à 1300€	entre 1301€ et 1500€	entre 1501€ et 1700€	entre 1701€ et 1900€	entre 1901€ et 2100€	entre 2101€ et 2300€	entre 2301€ et 2500€	entre 2501€ et 2700€	entre 2701€ et 2900€	supérieur à 2900€
Grpe et Cotis	1 65 €	2 72 €	3 80 €	4 87 €	5 96 €	6 106 €	7 113 €	8 121 €	9 128 €	10 136 €

Je ne souhaite pas recevoir de bulletin "papier" et être averti de la parution des bulletins à l'adresse électronique ci-dessus, afin de les télécharger sur le site du SNEP au format PDF. Je pourrais à tout moment changer d'avis et en informer le SNEP national par téléphone ou par mël.

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au : SNEP - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux 75020 PARIS

date	signature
------	-----------

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

5 1 2 4 1 0

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

Nom, Prénom

Adresse.....

C.P. _ _ _ _ Ville.....

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

S.N.E.P.

76 rue de Rondeaux
75020 PARIS

(ne pas modifier ce texte)

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Etablissement	Code guichet	N° de compte	Clef RIB
_____	_____	_____	_____

Date _____ Signature _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

.....

.....

.....

C.P. _ _ _ _ Ville.....

Prière de compléter cette autorisation et de joindre un relevé d'identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne. Ne pas omettre la date et la signature.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté